



Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de Fr. 213'000.- relative au remplacement du revêtement de routes communales dans les localités de Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin-Sauges

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Préambule

Dans le cadre de l'entretien routier 2019, il a été constaté que le revêtement de certaines routes communales ne pouvait plus être réparé mais devait être changé. Un inventaire des tronçons concernés a été établi et les travaux ont été priorisés et échelonnés sur deux ans (2020 et 2021). Nous proposons de traiter 7 tronçons en 2020 pour Fr. 177'000.- et 1 tronçon en 2021 pour Fr. 36'000.-.

2. Présentation du projet

Localité de Bevaix :

Il s'agit de refaire en 2020 le revêtement en AC 11 N du haut de la rue de la Gare sur une longueur de 130 mètres.

Localité de Gorgier :

Il s'agit de refaire en 2020 le revêtement en AC 11 N du :

- bas de la rue du Tronchet, sur une longueur de 130 mètres
- début de la rue des Cerisiers (en haut de la rue du Tronchet), sur une longueur de 250 mètres
- bas de la rue de la Foulaz, sur une longueur de 90 mètres

Il s'agit de refaire en 2021 le revêtement en AC 11 N du solde de la rue des Cerisiers sur une longueur de 205 mètres.

Localité de Saint-Aubin-Sauges :

Il s'agit de refaire en 2020 le revêtement en AC 11 N de la :

- route de la Prise Lambert, sur une longueur de 370 mètres
- route de la Bulette, sur une longueur de 240 mètres
- route de Fresens-Ronzeru, sur une longueur de 65 mètres

3. Estimation des coûts

Bevaix (2020)	
Haut de la rue de la Gare	Fr. 30'000.00
Gorgier (2020)	
Bas de la rue du Tronchet	Fr. 21'000.00
Début de la rue des Cerisiers	Fr. 40'000.00
Bas de la rue de la Foulaz	Fr. 18'000.00
Gorgier (2021)	
Solde de la rue des Cerisiers	Fr. 36'000.00
Saint-Aubin-Sauges (2020)	
Route de la Prise Lambert – La Taupe à l'Ours	Fr. 25'500.00
Route de la Bulette	Fr. 16'500.00
Route de Fresens-Ronzeru	<u>Fr. 26'000.00</u>
Total TTC	Fr. 213'000.00

4. Financement

Le montant de Fr. 213'000.- sera amorti au taux de 10% selon le règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes.

5. Conclusion

La commission technique a pris connaissance du projet lors de sa séance du 4 mars 2020 et l'a accepté à l'unanimité moins une abstention.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter la demande de crédit de Fr. 213'000.- pour la réalisation de ce projet.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

Bevaix, le 20 mai 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Tom Egger Alexandre Béguin



Arrêté concernant une demande de crédit d'engagement de Fr. 213'000.- relative au remplacement du revêtement de routes communales dans les localités de Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin-Sauges

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;

vu les articles 12, 13, 19 et 20 et du règlement communal sur les finances, du 11 décembre 2017 ;

vu le rapport du Conseil communal, du 20 mai 2020,

arrête :

Article 1^{er} : Un crédit d'engagement de Fr. 213'000.- est accordé au Conseil communal pour le remplacement du revêtement de routes communales dans les localités de Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin-Sauges.

Article 2 : Le montant de la dépense sera porté aux comptes des investissements et amorti conformément à la loi aux taux de 10%/an.

Article 3 : Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Article 4 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

Saint-Aubin-Sauges, le 8 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La présidente,
Michèle Tenot Nicati

Le secrétaire,
Olivier Bovey